

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 19 MAI 2022 A 20H

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal..... 19
Nombre de membres en exercice..... 16
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération..... 15
Date de la convocation et d'affichage..... 13 mai 2022

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX et le DIX-NEUF MAI à 20 H 00, le Conseil Municipal de Génésieux, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christian BORDAZ, Maire.

PRÉSENTS : Christian BORDAZ, Maire ; Michel CHAPET, Hélène PRAL, Jean-Pierre CAILLET, Catherine PFLITZER, adjoints ; Marie MOURIER, James EPTING, Bernard ROLLIN, Joseph CELLIER, Corine FHAL, Nicole TISSEYRE, Patrick LEMAITRE, Gilles BRAGHINI et OMER SAMADINI.

PROCURATION : René PARREAU à Christian BORDAZ.

ABSENTE ET EXCUSÉE : Alexandra BONOD-FERRIEUX.

Nicole TISSEYRE a été élu secrétaire.

Avant l'ouverture de la séance Monsieur le Maire présente, à l'ensemble des conseillers municipaux présents, Mme Amélie FLOSA, nouvelle directrice du service périscolaire et extrascolaire en remplacement de Mme Oriana MANAUD. Titulaire d'un DEUST qui lui permet d'assurer la direction du centre de loisirs, Mme FLOSA a pris ses fonctions le 05 avril 2022.

M. Emmanuel GRENIER, Président de l'association « le Comité des Fêtes », accompagné de M. Frédéric POCHON, présente à l'ensemble du conseil municipal leur projet de fête familiale qui sera organisée le samedi 11 juin 2022 au stade de football. Celle-ci sera composée d'un concours de pétanque suivi d'une soirée moules-frites pour terminer par un feu d'artifice. Afin de relancer la fête du village après deux années sans activité, le président demande une aide financière pour le tirage du feu d'artifice. La décision sera prise prochainement.

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut donc valablement délibérer.

Lecture et approbation du compte rendu du conseil municipal du 19 avril 2022 à l'unanimité.

DELIBERATIONS

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE L'HERBASSE : Groupement de commande relatif à l'élaboration des Schémas Communaux de Défense Extérieure Contre l'incendie (SCDECI) et le schéma directeur d'alimentation en eau potable du Syndicat. Monsieur le Maire rappelle la convention de groupement qui lie les 19 communes du Syndicat des Eaux de l'Herbasse au Syndicat afin d'engager le SCDECI et le schéma directeur d'alimentation en eau potable du syndicat. Compte tenu de l'actualité relative à la réglementation DECI, la commission de suivi a fait le choix de poursuivre sans report la démarche de groupement relative à l'élaboration des SCDECI et notamment l'attribution des marchés en cours avant le mois de juillet. La commission d'appel d'offre a attribué le marché au bureau d'études NALDEO pour un montant de 639.585,50 euros HT pour la réalisation d'un schéma directeur d'alimentation en eau potable et de modélisation du fonctionnement d'équipements de DECI. Vote à l'unanimité.

COMMISSION ACTION SOCIALE ET ATTRIBUTION DES LOGEMENTS LOCATIFS – remplacement de deux membres démissionnaires

Mesdames Séverine PIAT et Christelle POINAS AMIARD, démissionnaires, sont remplacées par Mme Corine FHAL et M. Olivier SALADINI au sein de la commission action sociale et attribution des logements locatifs. Vote à l'unanimité.

COMMISSION INFORMATION ET COMMUNICATION – remplacement d'un membre démissionnaire

Mme Séverine PIAT, démissionnaire, est remplacée par M. Jean-Pierre CAILLET au sein de la commission information et communication. Vote à l'unanimité.

COMMISSION ASSOCIATIONS ET PERISCOLAIRES – remplacement d'un membre démissionnaire

Mme Christelle POINAS AMIARD, démissionnaire, est remplacée par Mme Hélène PRAL au sein de la commission associations et périscolaires. Vote à l'unanimité.

GENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE – remplacement de deux membres démissionnaires

Mesdames Séverine PIAT et Christelle POINAS-AMIARD, démissionnaires, sont remplacées par Messieurs James EPTING et Patrick LEMAITRE. Vote à l'unanimité.

TERRITOIRE D'ENERGIE DROME – travaux d'enfouissement des réseaux électriques Montée du Pavé : approbation du projet

Le syndicat Territoire d'Énergie Drôme soumet au conseil un projet d'enfouissement des réseaux électriques sur la montée du Pavé. Montant des travaux HT 51.477,88 euros dont une participation financière communale de 16.017,26 euros. Vote par 1 abstention et 14 OUI.

TERRITOIRE D'ENERGIE DROME – travaux d'enfouissement des réseaux téléphoniques Montée du Pavé : approbation du projet

Le syndicat Territoire d'Énergie Drôme soumet au conseil un projet d'enfouissement des réseaux télécom sur la montée du Pavé. Montant des travaux HT 14.969,52 euros dont une participation financière communale de 11.975,61 euros. Vote par 1 abstention et 14 OUI.

PERSONNEL COMMUNAL – Information sur l'instauration des lignes directrices de gestion

Dans le cadre d'une stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines et les orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels des agents, il revient au Maire d'instaurer les lignes directrices de gestion après avis du Comité Technique du Centre de Gestion de la Drôme. Mises en place pour la durée du mandat, elles définissent les enjeux et les objectifs de la politique de ressources humaines tenant compte de la situation des effectifs, des métiers et des compétences. Elles peuvent faire l'objet d'une révision à tout moment et sont communicables aux agents. Vote à l'unanimité.

PLAN LOCAL D'URBANISME – approbation de la modification n°1

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme, prescrite par arrêté du 08 septembre 2021, a pour objectifs :

- 1 – d'adapter les limites du zonage entre les zones UA et UD, UD et U1 et UD et Us, afin de prendre en compte des évolutions du contexte,
- 2 – de compléter les protections au titre du paysage et du patrimoine sur certains secteurs du centre village,
- 3 – de mettre à jour et modifier les emplacements réservés,
- 4 – d'adapter le règlement écrit sur différents points de détail concernant l'implantation des constructions en zones UA et U1, plusieurs points de l'aspect extérieur des constructions, les espaces protégés, les caractéristiques de la zone Us, de le préciser en ce qui concerne la hauteur maximale en secteurs UDh et UDha et de le compléter pour favoriser la mutualisation des accès en cas de division parcellaire.
- 5 – d'adapter l'OAP n°2 et d'ajouter une OAP pour un tènement industriel désaffecté en vue de sa mutation vers l'habitat.

Cette modification du PLU n'a pas été soumise à évaluation environnementale, elle a été notifiée pour avis aux personnes publiques et soumise à enquête publique du 09/03/2022 au 25/03/2022.

Au vu du rapport et des conclusions motivées avec avis favorable assorti de 4 recommandations du commissaire enquêteur, la modification n°1 du PLU est approuvée par 1 abstention, 1 non et 13 oui.

FONCIER – reprise de voirie et intégration dans le domaine public de la parcelle AC 260 située rue Louis Joud

Dans le cadre de l'opération de reprise des voiries et trottoirs à intégrer dans le domaine public, les propriétaires de la parcelle AC 260 d'une surface de 165 m² située rue Louis Joud, ont demandé la cession à l'euro symbolique. Vote à l'unanimité.

CENTRE DE LOISIRS DES VACANCES – modification du règlement de fonctionnement

Monsieur le Maire propose d'assouplir le règlement de fonctionnement du centre de loisirs des vacances en offrant la possibilité d'inscrire son enfant au minimum 3 jours par semaine, l'inscription à la demi-journée est supprimée et l'inscription à la journée est obligatoire. Vote à l'unanimité.

REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC GrDF

Monsieur le Maire rappelle au conseil que GrDF est tenu de s'acquitter auprès des communes d'une redevance due au titre de l'occupation du domaine public (RODP) pour les ouvrages de distribution de gaz naturel. Pour l'année 2022 le montant de la redevance est de 598 Euros. Vote à l'unanimité.

INFOS DU MAIRE

- Monsieur le Maire présente aux conseillers municipaux les deux projets reçus de SDH et VALRIM pour une construction sur le tènement HORTAN à la sortie sud-ouest du village. Afin de prendre position sur l'un des projets, chacun peut étudier les plans, les surfaces, le nombre de logements et l'intégration avec l'entrée sud du village. A l'unanimité, le projet de VALRIM a reçu l'assentiment des conseillers municipaux.
- Les travaux relatifs à la grêle sont terminés, les demandes de déblocage des subventions vont être déposées.

RAPPORT DES COMMISSIONS

FINANCES (Michel CHAPET)

- M. l'adjoint aux finances a reçu le conseiller aux décideurs locaux de la DDFIP pour une analyse de la situation financière de la commune. Celle-ci est saine et est située dans la moyenne départementale.
- Le budget de fonctionnement est consommé à 35% au 15 mai 2022.

TRAVAUX (Michel CHAPET)

- Le dossier de la réfection de la RD 608 route de Mours est passée en commission financière départementale. Le montant de la subvention départementale se monte à 22 % du projet. La Communauté d'Agglomération prend en charge la partie eaux pluviales, soit 5 % du projet.

VIE ASSOCIATIVE (Gilles BRAGHINI)

- Le vide grenier aura lieu le dimanche 05 juin dans la rue Simon Chopin et sur la place du Champ de Mars.
- La fête de la musique et la kermesse auront lieu le vendredi 24 juin 2022.

SOCIAL (Hélène PRAL)

- Participation à l'inauguration du jardin thérapeutique de la résidence Clairefond à l'Hôpital de Romans le 02 mai.
- Participation à la conférence « maltraitance des personnes âgées – regards croisés » à Chatuzange le Goubet le 10 mai.
- L'assemblée générale de l'AUMR aura lieu le vendredi 20 mai à 20h.
- L'assemblée générale des donneurs de sang aura lieu également le vendredi 20 mai à 20h.
- La prochaine réunion du CCAS aura lieu le mardi 7 juin à 18h.
- La commission attribution des logements aura lieu le mardi 7 juin à 11h.

PLAN VELO INTERCOMMUNAL (Bernard ROLLIN)

- Il est constitué un groupe de travail composé de James EPTING, Olivier SALADINI, Christian BORDAZ et Joseph CELLIER pour travailler sur la rédaction de la charte. La réunion est prévue le mercredi 8 juin à 19h30.

URBANISME (Catherine PELTIER)

- Compte rendu de la réunion de la commission d'urbanisme du 11 mai au cours de laquelle a été donné un refus d'une division au chemin de Ravaison. La prochaine réunion de la commission aura lieu le lundi 13 juin à 18h30.
- Une réunion d'information on urbanisme est organisée avec tous les conseillers intéressés le vendredi 10 juin à 9h en mairie pour expliquer en détail la modification du PLU.

EMBELLISSMENT (James EPTING)

- Le Département a programmé une visite du village.

TRAVAUX (Joseph CELLIER)

- EGLISE : la fuite par le solin sera réparée début juin.
- Roz-de-chaussée de l'ancienne mairie : pour la création d'une ouverture, un dossier d'ERP sera déposé par un architecte.
- Ensemble polyvalent travaux foyer et salle de réunion : les devis sont en attente du dépôt complet du dossier de subvention auprès de l'Etat.

TRAVAUX (Jean-Pierre GALLET)

- EGLISE : le maçon a réparé les défauts constatés.
- les cloches ont été remises en service.
- les travaux de modification du hall d'accueil de la mairie sont en attente du dépôt complet du dossier de subvention auprès de l'Etat.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 23h00.
Prochain conseil municipal : jeudi 16 juin 2022 (sous réserve de modification)

Le Maire,



La secrétaire,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'H. J.', written over a faint grid background.